

Les Martres de Veyre
municipalité créée
Mairie des Martres de Veyre
place Alphonse Quinsat
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Envoyé en préfecture le 28/02/2023
Reçu en préfecture le 28/02/2023
Publié le
ID : 063-216302141-20230222-DB_2023_02_04-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15/02/2023

PRESENTS : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Catherine PHAM - Gilles DURIF - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT – Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS - Frédéric MASSON - Pascal BARTHELEMY - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE – David PERREIRA– Sébastien BERNARD - Éric CANDIOLO - Damien COULON

ONT DONNE POUVOIR : Annick BARDEY - (procuration à Pascal PIGOT) Jocelyne MOGENROS (Procuration à Gloria DIALLO) - Catherine LOPEZ (procuration à Laurence DELAVET)

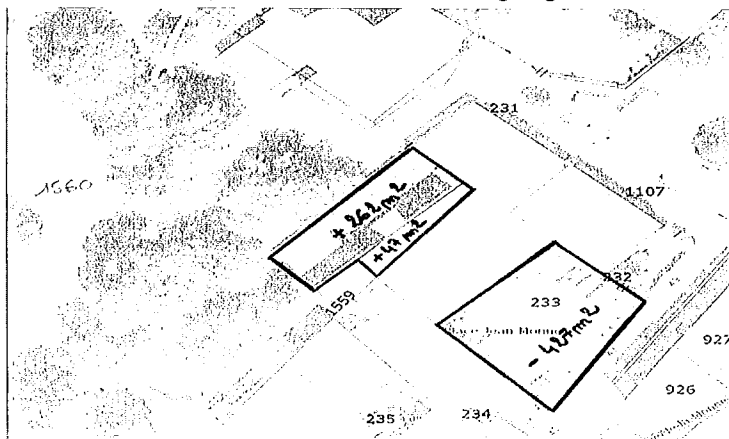
ABSENTS : - Stéphanie DUBIEN - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET - Lucie DEQUESNES - Kévin TREMOUILLE.

n° 2023-02-04

CM du 22.02.2022

Objet : VENTE PERCEPTION

Dans le cadre d'une réorganisation de ses services, Mond'Arverne communauté, souhaite se porter acquéreur du bâtiment de l'ancienne trésorerie situé place Jean Monnet afin d'y installer une partie de son pôle population. Cet immeuble bâti situé pour la plus grande partie sur la parcelle AH 233 et en partie (47 m²) sur la parcelle AH 1560, pour une emprise au sol de 333m² va être divisé pour la vente, afin de conserver la partie stationnement sur la parcelle AH 233 au profit de la commune et céder la partie arrière du bien sur la parcelle AH 1560 d'une emprise de 262m² pour donner l'accès à son garage.



Cette nouvelle parcelle aura une emprise au sol totale de $\approx 595\text{m}^2$, constitué d'un logement de 121 m², d'un garage de 25 m², de bureaux de 202 m² et d'une surface bitumée de $\approx 262\text{m}^2$.

Une estimation a été rendue le 07 décembre 2022 par le Pôle évaluation domaniale de Clermont Ferrand évaluant l'ensemble des biens précités à 390 000 € avec une marge de +/- 15%.

Il est proposé de vendre le bien à 400 000 € à Mond'Arverne Communauté.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

Pour :	21
Contre :	
Abstention :	

- **Autorise** la vente du bâtiment de l'ancienne trésorerie situé sur les parcelles AH 233 et AH 1560 à Mond'Arverne Communauté ;
- **Charge** l'office notarial des Martres-de-Veyre de la vente ;
- **Décide** que les frais liés à cette vente seront pris en charge par l'acquéreur ;
- **Autorise** monsieur le maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 24 février 2023

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le maire,
Pascal PIGOT

